

Avril 2010

Sommaire :

- **Edito**
- **Dossier Spécial C Claudel - Lyon**
- L'éducation physique et sportive peut-elle être encore au cœur d'un projet ? (P.2)
 - Propos liminaires (P.6)
 - Synthèse des projets, (P.8)
 - A priori (p 10)
- Etat des lieux et des personnes (p.11)
- TRZ au lycée pro C. CLAUDEL (p.12)
- TRZ au lycée pro C. CLAUDEL n° 2 (p13)
- Les caractéristiques des élèves de Camille CLAUDEL en EPS (p14)
- Etats d'âme sur mon A.S (p16)
- Qu'avons-nous produit qui mérite d'être partagé ? (p18)
- Le projet de main en main (p19)
- En conclusion **Pluie d'atomes et de clinamen.**(p20)

Isabelle Lyonnet et Hervé Bizzotto
Co-animateur du RésoLP en 2010



Création : ARONDEAU Denis
- LP Casanova (Givors)

Mise en page et choix des photos: BIZZOTTO Hervé - LP 1er Film (Lyon)

Ecrit et réalisé par l'équipe pédagogique du LP Camille CLAUDEL.

Edito

par **H. BIZZOTTO**

Cet éditto est un peu spécial : il arrive tard dans l'année scolaire puisque les dernières compilations des InfoLP 94 et 95 ont été réalisées pendant l'été 2009 pour des sorties en septembre et octobre.

Il est spécial comme cet InfoLP « spécial LP Camille Claudel ». C'est le 3^{ième} du genre après le LP des Canuts et le LP Tony Garnier.

Force est de regarder le travail considérable réalisé par les collègues d'EPS (notamment par Marc Theret) en plus du quotidien professionnel. Il n'y a qu'à voir le peu d'articles qui arrivent tous les ans pour comprendre l'ampleur de la tâche.

Faire le point sur ses propres pratiques, les formaliser, les écrire et se livrer à la lecture de ses pairs ainsi que de sa hiérarchie n'est pas un exercice simple.

Vous lirez dans les pages qui suivent un certain nombre de notions spécifiques aux lycées professionnels, des propositions sur certaines APSA dans les annexes jointes, des perspectives et des bilans à propos de projets particuliers.

Car l'âme de l'EPS en LP n'est elle pas ce qui entoure nos cours d'EPS ? En effet, alors que l'institution nous organise autour de l'enseignement obligatoire, articulant brillamment notre projet d'EPS à des programmes qui sont à l'interface des pratiques de terrain et d'une visée sociétale, n'est ce pas ce qui tourne autour de nos cours qui est le plus intéressant ?

En effet, comment rendre un cours acceptable et accepté par des élèves parfois en rupture avec le système scolaire si nous nous arrêtons à l'obligatoire. Est-ce que le rapport professeur élève ne commence pas dans les couloirs par un bonjour, voir un sourire ? Est ce que mes cours obligatoires seraient identiques si je n'avais pas pour m'appuyer cette masse de projet qui ne sont ni obligatoires pour les élèves, ni pour le professeur.

A ce propos, Marc m'a demandé de réfléchir (avec mes moyens a-t-il précisé) à la suite de « L'EPS peut elle être encore au cœur d'un projet ? »

Il me dit : « **L'AS peut elle être encore au cœur du projet d'EPS ?** »

Dans mon cœur, elle l'est certainement, cette fameuse AS : a-t-elle jamais été au cœur du projet d'EPS ? rien n'est moins sûr..... Est-ce un axe du projet, est ce un bras ou une jambe ? est-ce un organe vital, est ce un œil ou le cerveau ? ou simplement une toile articulée qui se tord, se presse et mute avec le temps ?

L'AS est pour certains professeurs le levier idéal pour marquer de leur empreinte certains élèves, pas seulement les plus en difficulté, également ceux qui ont besoin de concret, d'actions pour comprendre. C'est grâce à elle que la classe va vivre autrement et que le cours va prendre une autre dimension : alors là oui, elle est bien au cœur du projet d'EPS, surtout quand celui-ci reprend les termes de réussite pour tous ou de confiance en soi pour aller vers la vraie vie.....

En même temps, c'est en partant de ce qui est obligatoire que nous allons vers ces élèves qui se disent « pas sportifs » et qui pourtant avec le temps apprennent à nous faire confiance et nous suivent d'abord dans les entraînements et ensuite dans nos fameuses rencontres compétitives à l'intérieur de notre district. C'est donc grâce à l'EPS que nous avons pu faire vivre cette antenne qu'est l'AS.

Dans cette affaire, qui est qui ? qui est quoi ?

Je me contenterai d'une réponse de normand, puisque la vie n'est pas toute rose ou toute noire.

AS et EPS sont intimement liées, l'une n'existe pas sans l'autre puisque c'est un aller retour entre les 2 comme celui de la pratique et de la théorie. Que ceux qui disent que c'est 3/20 du temps de service n'ont pas compris la notion de forfait, ni la notion d'association. Pour moi, c'est du 50/50, au niveau du temps consacré, de l'intérêt et du bonheur à transmettre aux élèves qui nous sont confiés les valeurs auxquelles je crois.

L'éducation physique et sportive peut-elle être encore au cœur d'un projet ?

« une société ouverte, où l'on ne désespère jamais de quiconque, où l'on permet à chacun de trouver une place... »

Il nous a été demandé au travers de cet InfoLP, de raconter notre établissement : le Lycée professionnel Camille CLAUDEL, Lyon 4ème arrondissement, et de notre discipline en son sein. Nous avons accepté.

Nous aurions pu tout de go remplir celui-ci des bribes du projet pédagogique de notre discipline, ce que nous ne manquerons pas de faire, mais nous voulions un lien, une question qui nous permettrait dans un premier temps de démarrer ce travail puis d'éviter de nous disperser, de nous égarer. Une problématique en quelques sortes, héritage d'une lointaine préparation au concours. Nous finissons tous, sans toujours la formaliser, par nous poser la question retenue. Cette question de l'utilité de nos actes au sein du système éducatif m'est apparue en toutes lettres cet été dans une librairie :

L'éducation peut-elle être encore au cœur d'un projet de société ?

Philippe Meirieu et Pierre Frackowiak, L'aube, 110 pages, 2008.

Je tiens ce livre, les yeux rivés sur sa première de couverture.

Mais rien n'est simple, même pas en ce début d'été prometteur.

Les concepts d'« éducation » et de « société » m'ont dans un premier temps fait hésiter quant à l'acquisition envisagée. Combien de temps allais-je passer, de débats internes mener sur ce qu'est **la société**, ce qu'elle devrait être, ce que nous pourrions faire, ce que nous aurions dû faire et ce que nous faisons concrètement pour qu'elle le devienne [mon filtre val-heuristique est il seulement viable]? Je sais depuis la prépa. CAPEPS que **le projet** est « un ensemble articulé d'objectifs et de moyens destinés à les réaliser » (Malglaive G., La formation des formateurs, Revue française de pédagogie n°30, 1975), et ne pouvant ici expliciter, définir objectivement à moi seul ce que devrait être une société

té [même si nous nous levons tous pour : « ...une société ouverte, où l'on ne désespère jamais de quiconque, où l'on permet à chacun de trouver une place et de continuer à apprendre tout au long de sa vie, où l'on suscite l'intelligence individuelle et collective pour en faire le moteur de notre progrès. » (Philippe Meirieu et Pierre Frackowiak, *ibid.*), « ... une société où mon mari cesserait de refuser d'acquiescer, à un prix défiant pourtant toute concurrence, l'exceptionnelle commode exposée rue Du Mail » (Mme Théret C.)], je ne sais que penser sur l'instant de cette notion de « projet de société ». Il me reste donc l'« **éducation** ». Rapidement associés, Philippe Meirieu et éducation, me donne à penser machinalement qu'il est ici question de l'Education Nationale, de l'institution scolaire. Il y a tout de même moins de chance de se tromper qu'au Loto.

La priorité à l'École est loin de se limiter à quelques réformes techniques de l'institution scolaire. Elle interroge tout notre fonctionnement social et toutes nos options politiques. Il s'agit de savoir si l'on va se résigner à laisser le darwinisme social – relooké en idéologie du maillon faible – nous submerger, ou si l'on va s'engager dans une société ouverte, où l'on ne désespère jamais de quiconque, où l'on permet à chacun de trouver une place et de continuer à apprendre tout au long de sa vie, où l'on suscite l'intelligence individuelle et collective pour en faire le moteur de notre progrès. Plus que jamais, et selon la belle formule de Gaston Bachelard, l'enjeu est là: La société doit être faite pour l'École et non l'École pour la société.» Philippe Meirieu, Introduction, L'école au centre, 26 mars 2008. L'éducation peut-elle être encore au cœur d'un projet de société? Philippe Meirieu et Pierre Frackowiak, L'aube, 110 pages, 2008.



LP Camille CLAUDEL—LYON

par Marc THERET

Gaston Bachelard ! Moi j'en étais resté à Louis Althusser et aux Pink Floyd. Depuis la fin des années 70, le début des années 80, les revendications de certains élèves, de certains élèves devenus enseignants seraient elles toujours les mêmes ? « Hey teacher leave them kids alone. »

«L'éducation peut-elle être encore au cœur d'un projet de société ?». Inutile d'être Sherlock Holmes, mis en scène par l'excellent Guy Ritchie, pour comprendre qu'elle l'a donc été, qu'elle le pouvait alors. Pourquoi donc ne le serait elle plus ? (Inquiétude dans le regard un peu comme Pô avant qu'il ne devienne Guerrier Dragon) ... Ne l'est elle déjà plus ?

110 pages pour 11€50, environ 0.10 € la page, fallait pas hésiter. Terrasse ensoleillée, café, montagnes verdoyantes. C'est tout de même drôlement vaste comme sujet de réflexion et je n'ai qu'un peu moins de deux mois. Que faire ? Ce n'est pas rien de choisir un ouvrage au début de l'été.

Minimiser sans être minimaliste ... en essayant de ne pas trop l'être tout au moins.

L'éducation physique et sportive peut-elle être encore au cœur d'un projet ?

Voilà qui serait peut être plus accessible. Mais cette question a-t-elle seulement une légitimité ? Aucun livre ayant ce titre d'aussi loin que mon regard puisse porter sur l'égal... Est il concevable, en cette nouvelle décennie, de placer notre discipline d'enseignement, au cœur d'un projet ? Est-il seulement concevable de l'envisager ici sans s'interroger sur ce qu'est aujourd'hui devenue « L'étrangère dans la maison école » ?

Nous ne disposons malheureusement pas des moyens pour en juger ou tout au moins d'en discuter. D'autre mieux que nous traiteront du sujet, certains l'ont traité et cela nous permet d'y trouver une légitimité à nos propos à venir. Récemment pour preuve.

Savez-vous ce que l'on trouve de la page 189 à 206 du n° 23 d'ÉDUCATION ET SOCIÉTÉS. Revue internationale de sociologie. [Internationale, ce n'est pas rien] ? Un texte signé de Gilles Combaz, professeur à l'université Lyon 2 (ISPEF) - UMR « Education et politiques » (INRP - Lyon 2) et Olivier Hoibian, maître de conférences à l'université Toulouse 3 (UFR STAPS) - Laboratoire « Sports, organisations, identités » qui porte le titre : La légitimité de la culture scolaire mise à l'épreuve. L'exemple de l'éducation physique et sportive dans le second degré en France.

« La manière dont la légitimité de la culture scolaire s'élabore est étroitement liée au processus de sélection, de hiérarchisation et de justification des éléments culturels choisis pour faire l'objet d'une transmission à l'école. Compte tenu des intérêts souvent divergents des principaux acteurs concernés (responsables de l'administration scolaire, experts en didactique de la discipline, enseignants mais aussi élèves et parents d'élèves), l'élaboration de cette légitimité ne va pas de soi. En prenant l'exemple de l'éducation physique et sportive et en prenant appui sur la sociologie du curriculum, l'article analyse les décalages existant entre le curriculum formel, les pratiques enseignantes, les aspirations des élèves et l'évolution des pratiques physiques extrascolaires. Il montre aussi que ces décalages sont susceptibles de générer des tensions contribuant à déstabiliser la légitimité de la culture corporelle sur laquelle repose cet enseignement. » ÉDUCATION ET SOCIÉTÉS n° 23. Revue internationale de sociologie. 2009. Des enseignants pour demain. Auteur : Rayou Patrick (Dir.). Editeur : De Boeck, INRP.

L'éducation physique et sportive peut-elle être encore au cœur d'un projet ?

L'éducation physique et sportive peut-elle être encore au cœur d'un projet ?

Si vous avez quelques doutes qu'en à la définition de « curriculum formel », il s'agit selon Perrenoud Philippe (1984), d'un parcours éducatif prévu par des textes. Le parcours effectivement vécu par les élèves se nomme quant à lui « curriculum réel ou réalisé ».

« Il montre aussi que ces décalages sont susceptibles de générer des tensions contribuant à déstabiliser la légitimité de la culture corporelle sur laquelle repose cet enseignement. » Ibid.

C'est effrayant. Ma CP5, vite ! (cf. « Propos Liminaires » de C. Metzler)

Si notre timidité, d'aucun diront notre inculture, nous amène à ne pas nous étendre sur un si vaste questionnement, nous pouvons nous contenter, dans NOTRE InfoLp du petit microcosme qu'est notre établissement.

L'éducation physique et sportive peut-elle être encore au cœur d'un projet d'établissement ?

Il est tout de même question dans le n° 23 d'Éducation et Sociétés de l'élaboration d'une légitimité [...] étroitement liée au processus de sélection, de hiérarchisation et de justification des éléments [...] choisis pour faire l'objet d'une transmission à l'école. Avec le Projet d'Établissement, ne sommes nous pas dans l'élaboration, le choix, si ce n'est d'éléments culturels, d'un ensemble de dispositions qui participent d'une politique éducative ici d'établissement. Une politique éducative, politique qu'une communauté d'individus œuvrant dans un même lieu estime comme remarquable, digne d'intérêt car susceptibles de répondre aux besoins des personnes dont ils ont la responsabilité ? Nous ne sommes pas loin d'être les décideurs. On me dit dans mon oreillette que nous le sommes ... mais alors « *Quis custodiet ipsos custodes?* » s'interroge alors Juvénal. Une politique n'est ce point « un ensemble articulé d'objectifs et de moyens destinés à les réaliser » ?

« En liaison avec l'action pédagogique, l'action éducative s'inscrit dans le projet

d'établissement, élément fédérateur de la politique globale de l'établissement. Outre la définition des modalités particulières de mise en œuvre des objectifs et des programmes nationaux en matière pédagogique, le projet d'établissement met en cohérence, en les portant à l'information de tous, un ensemble de dispositions qui participent d'une politique éducative d'établissement : l'accueil et l'information des parents ; l'orientation ; la politique documentaire ; le suivi individualisé des élèves ; l'ouverture sur l'environnement économique, culturel et social ; l'ouverture européenne et internationale ; l'éducation à la santé ; l'éducation à la citoyenneté ; l'éducation à l'environnement pour un développement durable. »

<http://eduscol.education.fr/>.

Le saviez-vous ?

Depuis peu j'entends parler de Contrat d'Objectifs, terme semblant bien souvent prendre la place dans la bouche de ceux qui l'utilise du Projet d'établissement. Mais Contrat d'Objectifs et Projet d'établissement sont deux choses différentes :

ACADEMIE DE GRENOBLE CONTRATS D'OBJECTIFS

Guide pratique et méthodologique

[http://www.ac-grenoble.fr/sien/file/espace_projets/DAAAC/controbj_guide_pratique_2007_2010.pdf]

Le contrat d'objectifs triennal s'inspire des objectifs nationaux de l'éducation nationale et s'inscrit dans les priorités académiques. Il est construit en réponse aux besoins des élèves scolarisés dans l'établissement. Sa teneur est définie compte tenu des ressources humaines internes et externes disponibles dans l'établissement ainsi que de ses possibilités de coopération avec les institutions et associations de son environnement. Il est rédigé sous forme d'objectifs opérationnels déclinés en actions triennales.

Contrat d'Objectifs et Projet d'établissement sont deux choses différentes :



Pour l'établissement, le contrat d'objectifs est l'occasion de mobiliser les équipes pédagogiques et éducatives autour d'un projet sur une durée suffisante pour en mesurer les résultats. Cette démarche de contractualisation représente un moyen de faire évoluer les pratiques des équipes et de recentrer le travail des établissements sur les priorités académiques.

Les priorités académiques sont déclinées dans le contrat d'objectifs en fonction du contexte de l'établissement.

Les équipes peuvent ainsi prendre en compte des axes prioritaires concernant notamment des publics scolaires bien identifiés. La démarche de contractualisation permet ainsi de faire le point et de conforter certaines des actions mises en œuvre chaque année dans l'établissement.

Deux points méritent enfin d'être soulignés :

- la démarche de contractualisation est radicalement différente de celle du "dossier unique". Si le dossier unique privilégie une entrée par les actions, secondairement mises en relation avec le projet d'établissement, le contrat d'objectifs relève d'une démarche de projet donnant priorité au diagnostic et aux objectifs, dont sont déduites les actions.

- si le contrat d'objectifs est porté par le chef d'établissement, la démarche est celle de l'ensemble des acteurs.

Articulation entre contrat d'objectifs et projet d'établissement :

Le projet d'établissement engage le travail de l'établissement dans une politique globale pour trois ou quatre années, permettant de mettre en œuvre les orientations nationales et académiques, dans le cadre particulier et le contexte de l'établissement. Il prend de ce fait en compte les caractéristiques locales, et s'élabore à partir d'un diagnostic général qui fait apparaître les pôles les plus importants de la vie de l'établissement, ce qui permet de faire émerger les objectifs généraux, deux ou trois au plus, qui sont ceux qui permettront de mieux faire réussir les élèves. Les objectifs servent ainsi d'appui pour la construction et la mise en place des actions pédagogiques et éducatives, des partenariats, et engagements plus spécialisés : le projet devient bien un outil de management des orientations de l'établissement public local d'enseignement. Validé par le conseil d'administration, il engage le travail de toute la communauté, le choix des dispositifs et la stratégie pour les atteindre.

Le contrat d'objectifs s'appuie sur ces objectifs généraux qui engagent la politique de l'établissement. Les objectifs opérationnels sont choisis pour être contractualisés et être ainsi les axes de travail prioritaires, engageant les moyens de l'EPL, dans une volonté d'efficacité, sous la référence des indicateurs précis choisis. C'est une manière d'exprimer la volonté d'atteindre spécifiquement telle ou telle échéance dans un processus déterminé et des modalités définies en même temps dans les fiches d'actions.

Le suivi et la confrontation à l'évolution des indicateurs permet de valider la démarche, l'adapter en cours de contrat, en vue de l'évaluation finale, dans le respect des choix initiaux.

Projet d'établissement et contrat d'objectifs ont en commun au moins une partie du diagnostic (ou plutôt le diagnostic du contrat d'objectifs est inclus dans celui du projet d'établissement). Ils sont conjointement repris dans le rapport annuel sur le fonctionnement pédagogique de l'établissement.

Mais quant bien même nous trouverions une légitimité à notre problématique en faisant faire le grand écart à un professeur de l'université de Lyon 2 et un maître de conférences de l'université de Toulouse, encore faudrait-il que nous ayons matière pour tenir jusqu'à la fin de notre traversée du désert. Et notre projet d'établissement ne date pas d'hier, ni du mois dernier, ni de l'année dernière, ni de l'année d'avant.

Alors ne précisons pas, car même si nous évoquons le projet d'établissement, nous serions bien imprudents de raccourcir notre fil d'Ariane, après tout la cigale a bien chanté tout l'été.

L'éducation physique et sportive peut-elle être encore au cœur d'un projet ?

Question simple, ouverte. Nouveaux textes officiels, nouvelle procédure d'affectation dans les établissements donc nouvelles caractéristiques d'élèves, nouvelle réforme des lycées... nouveau projet disciplinaire ? On est en droit de se poser la question même si ce n'est pas le titre d'un ouvrage mais juste, et pour partie, celui d'un récent stage du Résolp (2008/2009) : « Un projet d'EPS, utile, utilisable ... utilisé, articulé avec les nouveaux programmes ». « Demander le programme » disait l'ouvreuse.

Avant de poursuivre, je me demande tout de même ce qu'a dû penser la ravissante libraire en me voyant fixer la couverture du livre de Messieurs Meirieu et Frackowiak pendant tout ce temps.

Propos liminaires

Les propos qui suivent sont de Christophe METZLER, collègue TZR à temps plein en 2006 / 2007 puis à temps partiel (4h00) en 2007 / 2008.

Ces propos sont définis par leur auteur comme « liminaires ». Pour rappel cela sous-tend qu'ils sont placés au début d'un ouvrage, d'un discours, qu'ils forment le commencement, le prélude de quelque chose. Selon le Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales, dans le domaine de la psychologie, le fait qu'ils soient « liminaires » pourrait également signifier qu'ils atteignent le seuil exigé pour provoquer une excitation sensorielle. Il est clair que dans mon cas, la seconde définition exprime au mieux mon ressenti (RRRRrrrrrrrrrr).

Mais dans un cas comme dans l'autre, ce texte ne pouvait qu'être placé en introduction de notre InfoLp (définition de « le notre » : celui des enseignants passés et présents de notre lycée, liste dont fait parti Christophe).

Propos liminaires.

L'apologie du projet peut être marquée par la publication de la loi JOSPIN d'orientation sur l'éducation votée en 1989. Cette dernière officialise l'idée de placer l'élève au centre du système éducatif. Si on parle d'officialisation, on peut en déduire que cette conception était déjà répandue « officieusement » dans les conceptions. En effet, celle-ci fut fortement adaptée des courants pédagogiques liés aux méthodes actives véhiculée par C.FREINET ou E.CLAPAREDE. Le plan LANGEVIN-WALLON du 19 juin 1947 avait vainement tenté d'imposer cette vision de l'éducation mais fut, comme souvent, mis au placard faute de moyens.

Pourtant, ce plan était visionnaire et fut le point d'orgue de nombreuses réformes. En effet, il sut saisir les difficultés à venir posées par la massification de l'enseignement comme on peut le lire dans son préambule : « *La rapidité et l'ampleur du progrès économique, qui avaient rendu nécessaire en 1880 la diffusion de l'enseignement élémentaire dans les masses ouvrières, posent à présent le problème du recrutement d'un personnel de plus en plus nombreux de cadres et de techniciens.*

La bourgeoisie, héréditairement appelée à tenir les postes de direction et de responsabilité, ne saurait plus désormais, seule, y suffire. Les besoins nouveaux de l'économie moderne posent la nécessité d'une refonte de notre enseignement qui, dans sa structure actuelle, n'est plus adapté aux conditions économiques et sociales. »

Les différentes réformes comme le prolongement de la scolarité obligatoire jusqu'à 16 ans (loi BERTHOIN de 1959) et l'instauration du collège unique par R.HABY vont conduire à une démocratisation du système éducatif, et par conséquent une « démographisation » de celui-ci (ATTALI et SAINT-MARTIN, L'EPS de 1945 à nos jours : les étapes d'une démocratisation, 2004).

Schématiquement on peut exprimer le fait que cette massification eut pour effet d'engendrer le phénomène de l'échec scolaire, en confrontant des nouveaux types d'élèves issus d'une culture différente de la culture bourgeoise véhiculée à l'école de la République Française. Rapidement, certains se sont aperçus que rien n'avait changé dans l'optique de l'égalité des chances et de la réussite de tous, puisque le système avait tendance à reproduire les inégalités sociales et culturelles constatées en dehors de l'école (BOURDIEU et PASSERON, Les héritiers, 1964 ; La reproduction, 1970). L'éthos des classes moyennes et supérieures ne voyant finalement pas leur positionnement dans l'espace social remis en cause.

Depuis maintenant quelques années, les idées politiques menées notamment par le nouveau pouvoir en place ont fortement entamé cette « certaine idée de l'éducation » (plutôt de gauche !...) en prônant le retour aux méthodes traditionnelles (abandon de la méthode globale, retour de la dictée, fin de la scolarisation à 2 ans, apprentissage plus directif ...), alors que finalement, le contexte (hétérogénéité de représentation, motivations, ressources, richesses... etc) n'a jamais été aussi propice à proposer à chacun de se mettre en projet pour s'autodéterminer dans des visées d'apprentissage idoines aux caractéristiques de chacun. On peut noter sur ce point la réflexion d'Eric MAURIN (La nouvelle question scolaire, 2007) qui nous explique que, contrairement aux idées reçues, la politique scolaire de la fin des années 70 et du début des années 80 a entraîné en quelques années un redressement de la qualité de l'insertion professionnelle.

« Alors oui pour mettre nos élèves en projet à l'école et particulièrement en EPS ».



« Il y a une coïncidence très claire entre les accélérations et les ralentissements de politique éducative de démocratisation et l'évolution de la situation professionnelle des jeunes sur le marché du travail » (p16).

La CP5 : exemple typique de l'utilisation du projet en EPS au LP.

Comme l'enseignement et la politique sont pleins de contradictions, on constate que si l'enseignement ne doit pas trop être lié aux méthodes actives, elles continuent de donner une grande place au projet notamment à travers l'usage de la CP5 : « réaliser et orienter son activité physique en vue du développement et de l'entretien de soi », qui est censée regrouper les activités dites « d'entretien » : course en durée, musculation, natation en durée, relaxation, step). En outre, le projet de programmes lycée pour 2010 tendrait à vouloir rendre obligatoire la CP5 en classe de seconde (un gros débat s'annonce avec les culturalistes !...).

Pour certains, cela comporte beaucoup de points positifs, surtout avec des élèves de LP aux caractéristiques particulières (voir dans ce même InfoLp l'excellent article de G. LE ROUX). En effet, ceux-ci ont souvent eu un parcours scolaire chaotique, n'ayant pas épargné leur estime de soi qui est déjà grandement mise à mal à l'adolescence (MARSH, in Journal of Educational Psychology, 81, 1989) et facteur essentiel d'une bonne santé morale, sociale et psychologique (PIOLAT, Recherche sur le soi : aspects de la conjoncture internationale et nationale in Psychologie française, 40, 1995). L'âge avançant, ceux-ci désirent de moins en moins pratiquer en situation de comparaison sociale (TRAVERT, Revue contre-pied n°23, Mars 2009 ; DAVISSE et LOUVEAU, Sports école et société, la part des femmes, 1991). En outre, plusieurs auteurs ont montré à propos du sentiment de compétence, que cette dernière pouvait être perçue comme un don, une qualité personnelle. Dans ce cas, le sujet s'engagera dans un processus de pratique à visée compétitive.

Par contre, si cette dernière est perçue comme une notion modifiable résultant d'effort et aboutissant à une maîtrise de l'activité, le sujet s'engagera dans une perspective d'auto-évaluation avec visée de progrès personnel (DURAND, L'enfant et le sport, 1987 ; THILL, Motivation et stratégie de motivation en milieu sportif, 1989 ; FAMOSE, Apprentissage moteur et difficulté de la tâche, 1990 ; VALLERAND et THILL, Introduction à la psychologie de la motivation, 1993). Ceci rejoint la théorie sur l'intelligence de l'entité et de l'incrémentielle (DWECK, in Nebraska Symposium on Motivation, 1990).

Pour en revenir à l'estime de soi, il est en outre, prouvé que les adolescents pratiquant en climat de maîtrise ont un concept de soi plus positif que ceux s'exerçant en climat compétitif (NTOUMANIS et BIDDLE, in Journal of Sports Sciences, 17 (8), 1999).

Alors oui pour mettre nos élèves en projet à l'école et particulièrement en EPS. Dans notre discipline, celui-ci peut prendre différentes formes : projet d'action, projet de performance, projet technique et projet d'entraînement (cours préparation agrégation interne, F.BERGE).

Projet d'action :

- Témoigne de la volonté, du désir d'agir
- Qui met en action motrice immédiate
- Pilotage du projet par l'émotion d'agir

Les moyens utilisés sont les ressources disponibles immédiates, du moment présent

Exemple : « Réaliser une contre-attaque », « S'engager dans un saut en Pentabond pour réaliser la meilleure performance possible

Projet technique :

- Témoigne de la volonté, du désir d'apprendre pour agir de façon plus efficiente (efficace = efficace et/ou économique)

- Qui met en action motrice immédiate pour apprendre et en action motrice différé à cours terme pour réinvestir les ressources qui ont été modifiées (quantitativement ou qualitativement)

Les moyens utilisés sont les ressources disponibles, le questionnement sur « dans quoi je veux progresser ? », des Situations d'Apprentissage Proche de la SR (SAP), des Situations d'Apprentissage Décontextualisées (SAD) pour progresser, une action motrice différée plus efficiente, une analyse réflexive sur les progrès réalisés

Exemple : « Attaquer en contournant l'adversaire à 3 joueurs en Hand-Ball face à une défense repliée », « Attaquer en enchaînant fouetté bas, fouetté haut de la jambe avant en Boxe Française »

Projet d'entraînement :

- Témoigne de la volonté, du désir de se transformer pour agir avec des pouvoirs nouveaux

- Qui met en action motrice et cognitive pour concevoir son projet et en action motrice différé à moyen terme pour réinvestir dans nouvelles actions motrices les ressources qui ont été transformées.

Les moyens utilisés sont une analyse du « déjà là », un objectif de transformation explicite, des procédures et des connaissances pour construire une planification de l'entraînement, une analyse réflexive régulière pour adapter l'entraînement, une réalisation motrice différée qui témoigne d'une transformation (parfois profonde des ressources)

Exemple : « Concevoir et réaliser un entraînement en course/marche de durée pour s'aérer la tête et ainsi diminuer son stress », « Concevoir un entraînement en 3 x 500m pour tenir l'allure de course dans les 100 derniers mètres »

2 niveaux dans le projet d'entraînement

1- Le prof présente à l'élève différentes SA et l'élève fait des choix éclairés de certaines d'entre elles

2- Le prof transmet les connaissances à l'élève pour que celui-ci construise sa séance d'entraînement (c'est le cas des ASDEP en Lycée/LP)

On peut aussi définir le projet de performance comme étant la projection à cours terme de ce que l'on se sent capable de réaliser (témoigne d'une + ou - bonne connaissance de ses ressources immédiates).

Le mot « projet » est associé à au fait de « projeter » (littéralement : « se jeter en avant »). Selon le Petit Robert, c'est « l'image d'une situation, d'un état que l'on pense atteindre » et/ou « un brouillon, une ébauche, un premier état ». Aussi, et parce qu'il est plus important de « comprendre » que de « réussir », l'école doit demeurer un lieu où l'on doit pouvoir se tromper sans risque (MEIRIEU, Faire l'école, faire la classe, 2004).

Chacun de nous se doit de satisfaire au dessein « d'instruire, éduquer et former » (BO n°22 du 29 mai 1997 relatif à la mission du professeur). En LP, la visée d'insertion professionnelle paraît plus proche qu'en lycée général où le baccalauréat précède souvent une poursuite d'étude. C'est pourquoi, l'enseignant doit veiller à doter rapidement ses élèves des capacités requises pour affronter le monde du travail : autonomie, prise d'initiative, sécurité, volontarisme, auto-détermination, recherche de diagnostique et solutions idoines... Qualités qui semblent rimer avec l'utilisation de méthodes actives et la notion de projet.

SYNTHESE DES PROJETS ETABLISSEMENT / EPS / AS

Travail réalisé par Montagne Fabien, Morice Martin, Pin Thibaud
Etudiants en STAPS (PLC1) effectuant leur stage au Lp Camille CLAUDEL en 2007/2008

Une grande finalité :

"ENSEMBLE VERS LA REUSSITE"

3 axes :

OUVERTURE CULTURELLE

EPS:

- pratique d'activités nouvelles, peu enseignées habituellement en collège (step, sauvetage).
- projet stage de voile au grand large.

AS:

- sorties plein-air inter-LP (VTT, ski, escalade, raid).
- large panel d'activités proposées.

CONTRIBUTION A LA SANTE

EPS:

- Pratique d'APSA de manière calculée.
- Cours avec présence de la CC5.
- Plage horaire d'EPS adaptée le mercredi entre 12h et 14h (uniquement les classes à examen).

AS:

- Pratiques d'entretien proposées (natation, step, pump, renforcement musculaire).
- Invitation à venir faire du sport en dehors des horaires obligatoires et quasiment gratuitement.

RENFORCER L'ACCOMPAGNEMENT SCOLAIRE ET PROFESSIONNEL

EPS:

- Participation des professeurs d'EPS aux visites de stage.
- Plage horaire d'EPS adaptée mercredi entre 12h et 14h (uniquement les classes à examen).

AS:

- Evoluer dans un cadre social soumis aux diverses contraintes que l'on retrouve dans le milieu professionnel (arriver à l'heure aux rendez-vous, côtoyer d'autres élèves de divers LP et de différentes filières, respecter ses engagements vis-à-vis de ses camarades .



ALTER EGO

LP Camille CLAUDEL—LYON

A la lecture de cette synthèse des différents projets pédagogiques d'établissement, d'EPS et d'AS, notre discipline semble pouvoir prendre une place prépondérante comme moyen privilégié parmi d'autres, non pas le cœur mais au cœur. Qui plus est, il semble que quelques objectifs du projet pédagogique d'établissement n'aient pas été rapprochés dans cette synthèse avec l'EPS. L'opérationnalisation de ces derniers semble pourtant évidente (peut être trop) :

RELEVER LE DEFI DE LA REUSSITE SCOLAIRE

Gérer la diversité des publics du LP

Concilier différenciation des élèves et unité du projet

Redonner confiance et motiver

Travailler sur l'image et l'estime de soi (niveau personnel et collectif)

Lutter contre les décrochages et l'absentéisme

EDUQUER A UNE CITOYENNETE ACTIVE ET INTER-CULTURELLE

Développer les pratiques démocratiques dans l'espace scolaire

Favoriser le dialogue entre tous les acteurs de la communauté scolaire

Ouvrir à l'Europe, au monde et à la culture universelle

Favoriser l'appropriation des racines culturelles, locales et universelles, d'origine et actuelles.

Privilégier la pratique dans les apprentissages de la citoyenneté et des expressions culturelles.

Apprendre la tolérance

Aider chaque élève à construire une image positive de lui-même.

Cultiver l'esprit critique et le droit à la liberté de penser.

Apprendre à échanger, à communiquer, à être en relations, à débattre.

FAVORISER LE BIEN ETRE ET LA SANTE DES ELEVES

Prévenir individuellement et collectivement des risques encourus

Accueillir

Informé

Former

Faire expérimenter

Formation aux premiers secours

Faire le bilan avec la vie scolaire régulièrement (ex CM)

Apprendre à connaître et à bien vivre son corps

Poursuivre l'application du projet E.P.S. du Lycée.

Construire une autre représentation des activités physiques et sportives

Travailler sur l'égalité filles/garçons

Prendre en compte les dimensions corporelles des activités professionnelles

Poursuivre et amplifier les activités de l'ESE

Poursuivre et renforcer l'EPS adaptée

Développer les activités de l'U.N.S.S.

Marc THERET

Il nous reste du chemin à faire dans notre propre demeure.

Qu'en pense la Vie Scolaire de notre établissement.

Mathilde Lebrun CPE -TZR affectée au LP Camille Claudel en 2007/2008 puis en 2009/2010.

A priori, on pourrait penser qu'il existe peu de contacts entre les Conseillers Principaux d'Education, qui font régner l'ordre et la loi au sein des établissements scolaires, munis d'un bureau et donc suspectés de sédentarisme et les professeurs d'EPS, souvent en vadrouille, tels des nomades, sur les différentes installations sportives, passant parfois en coup de vent ramener un billet d'appel vieux de quelques cours...

Et pourtant...

Dans la dizaine des établissements dans lesquels j'ai été affectée, (ah, la belle vie que celle des TZR, mais c'est une autre histoire...), j'ai toujours eu la chance de rencontrer des équipes soudées, proposant, animant et organisant de nombreuses activités inscrites dans le projet d'établissement. Ces équipes répondent toujours présentes pour participer à des actions de santé ou sportives, organiser des rallyes pour collecter des fonds au profit d'une maladie, vendre des sapins ou autres objets pour financer des projets de classe, gérer et animer des sorties visant à consolider des classes, collaborer aux actions d'éducation à la santé ou à la citoyenneté, participer aux journées d'accueil, bref, les professeurs d'EPS représente pour ma fonction et mes missions un vivier solide et enthousiaste dans lequel puiser sans compter.

Un portrait peut-être un peu idyllique ? On me dira que j'ai eu de la chance, que j'ai connu les perles des équipes, je ne le pense pas.

En effet, le professeur d'EPS est souvent un pivot dans la vie d'un établissement. Et de fait, proche dans sa façon d'aborder le métier des Conseillers Principaux d'Education.

Pourquoi, en comparaison des professeurs aux matières plus confinées en intérieur ?

Peut-être du fait de leur formation.

En effet, les profs d'EPS sont jusqu'à présents les seuls collègues enseignants à bénéficier d'une formation sur la psychologie des adolescents et la gestion des conflits, formation quasi semblable à celle des CPE. Il est dommage que cette formation ne soit pas celle de tous les collègues car elle permet de dépasser le champ disciplinaire pour inscrire l'élève dans une entité plus vaste. Et oui, l'élève de collège ou de lycée est avant tout un adolescent, voire parfois un jeune adulte, il n'est pas qu'apprenant. Ou du moins, pas toujours un apprenant docile.

D'ailleurs nos deux métiers nous font côtoyer l'adolescent en dehors du contexte classe : les Cpe et les enseignants d'EPS ont souvent des visions d'élèves très différentes bien que complémentaires de nos collègues enseignants en classe. Mais brisons cette vision idyllique du CPE et prof d'EPS travaillant main dans la main pour le bien-être des élèves pour considérer le vaste souk administratif que peuvent parfois (souvent) semer mes collègues préférées...

« Madame, vous me signalez à 10h30 que mon fils est absent or je viens d'appeler, il est à la maison depuis ce matin, pourquoi ne m'avez-vous pas prévenu avant ??? »

Voici un exemple courant d'agressivité parental de collègue... (hélas, passé le brevet, les parents sont souvent moins étonnés et plus complaisants sur la présence de leurs chérubins à la maison...)

Réponse toute diplomate, en se promettant de fusiller le collègue à midi...

« Ah madame, nous n'avons pas eu le billet d'appel de 8h à 10h, une erreur de notre part, (sous-entendez, on vient juste de l'avoir, monsieur était parti avec sur le stade alors que la règle veut que l'appel se fasse avant le départ de l'établissement).

« Ah madame, ça suffit, vous m'appellez tous les mardis, je reçois des courriers, ma fille a une dispense à l'année, elle l'a donnée à son professeur d'EPS !! Faites votre travail et voyez avec lui !!!!! »

Agacement du parent joint sur son lieu de travail un beau matin par une CPE toute fière de réagir dès 8h15... Réponse du collègue en cause : « Ah oui, tiens, c'est vrai elle est dispensée j'ai oublié de le noter (et d'ailleurs de faire passer la dispense...) »

« Allo Mathilde !! C'est le souk, j'ai S**** qui fait une crise de nerfs pendant que C*** et M*** essaie de s'étriper, à l'aide !!!!!!! »

Oui, j'arrive, j'enfile ma cape et parcourt les centaines de mètres nécessaires avant d'aller récupérer 3 élèves infernales qu'il me faudra ramener à bon port et en entier avant de leur passer un savon.

D'ailleurs, certains chefs d'établissements préfèrent me dispenser de cette promenade, jugeant à tort ou à raison, il serait bon d'y réfléchir, que le prof d'EPS en installation ne peut pas procéder à une exclusion de cours et doit pouvoir gérer sa classe quoiqu'il arrive, là ou d'autres enseignants dans l'établissement peuvent exclure un élève de cours car il a oublié sa trousse...

Cependant, j'insiste que cette liste non exhaustive est bien peu de choses comparées à l'excellent travail des collègues sur le terrain quelque soit les établissements rencontrés depuis le début de ma toute jeune carrière...

Enfin, ces collègues ne reculant devant rien pour rappeler qu'être professeur d'EPS, ce n'est pas seulement être professeur de ballon (ou de tour de stade, c'est selon...), j'ai dans le bureau des surveillants une pochette pleine de travaux écrits divers et variés sur l'extension des muscles pendant le badminton ou le bon degré d'inclination nécessaire au lancer du javalot, prêt à occuper les malheureux élèves refusant d'aller barboter à la piscine en plein mois de janvier ou oubliant toutes les semaines leurs affaires à la maison...

Ce portrait très flatteur ne doit pas faire oublier l'excellent travail que mène au quotidien la majorité des équipes pédagogiques des établissements scolaires pour accompagner les élèves à la réussite, un travail mené selon les compétences et les champs d'action de chacun.

Il est cependant essentiel de pouvoir s'appuyer sur nos collègues sportifs dont la vision de l'élève est souvent proche de la nôtre et permettre ainsi, tous ensemble, à l'élève de devenir un adulte autonome, citoyen et responsable... un joli programme...

LP Camille CLAUDEL—LYON

OU SOMMES NOUS, QUI SOMMES NOUS, QUI SONT-ILS

... ETAT DES LIEUX ET DES PERSONNES

Situé sur le plateau de la Croix Rousse, 4^{ème} arrondissement de Lyon, le lycée Camille CLAUDEL est un établissement scolaire où se côtoient, comme dans bon nombre d'autres établissements scolaires, des enfants de multiples origines sociales, ethniques et géographique.

Une partie importante du vivier d'élèves, venant de très nombreuses communes alentours (plus d'une heure de transport pour nombre d'entre eux), est de plus en plus frappée par la crise économique et la désunion des familles. Les ressources familiales sont en diminution, le taux de responsables légaux sans emploi va grandissant et les lieux d'hébergement se multiplient. Associé au décalage culturel, qui peut exister entre enfants et familles, et donc trop souvent à la démobilisation des parents (il n'est qu'à compter le nombre de famille représentées lors des réunions d'information dite parents/profs), ces facteurs favorisent l'apparition de troubles sociaux et comportementaux auxquels la communauté scolaire se trouve confrontée : existence d'une petite délinquance et d'une incivilité associées à la démotivation de certains élèves installés dans la dérive de l'échec scolaire. [Nous ne mettons pas derrière les mots « dérive de l'échec scolaire » une dramaturgie trop grandiloquente. Il y a toujours eu des élèves décrocheurs, partant à la dérive sans pour autant s'échouer. Ils ont envie du grand large ou se sont égarés, nous tentons d'être le phare vers lequel ils mettront le cap lorsque ce que nous estimons être leur besoin, le sera, en espérant que l'on est vu juste alors. « A vous dirais-je maman, la raison de mon tourment... »]

Le contexte environnemental et les efforts poursuivis de la direction et de la vie scolaire semblent avoir nettement réduit les diverses manifestations de cet état de fait.

Si cette mosaïque de cultures, d'origines socioprofessionnelles, de réussites scolaires constitue une des particularités essentielles de l'établissement. L'autre serait la disproportion entre le nombre de filles et de garçons :

2008 / 2009 (avant la mise en place des Baccalauréat Professionnel en trois ans).

Nombre de classes : 16

Nombre de filières : 1 CAP (+ 2 CAP 1 an), 4 BEP et 4 Bac pro

3 BEP + BAC : Secrétariat/Comptabilité/Vente Action Marchande [Service-Commerce]

1 BEP sans poursuite BAC : Mode

1 CAP en 2 ans : Employé de Commerce Multi-Spécialités

2 CAP en 1 an (pas d'EPS) : Chapellerie/Couture Floue

Il arrive parfois que certaines classes de « Comptabilité » ou de « Vente Action Marchande » voient le nombre de garçons approcher le nombre de filles, rarement le dépasser.

2009 / 2010 (suite à la mise en place des Baccalauréat Professionnel en trois ans).

Création de :

3 classes de secondes (disparition des 3 classes de BEP 1^{ère} année)

1 classe de CAP EVS [Employé Vente Spécialisé option B : produits équipements courants]

Suppression de :

1 classe de BEP Mode (et à terme de la filière).

Nombre de classes : 16

Nombre de filières : 2 CAP (+ 2 CAP 1 an), 4 secondes (1^{ère} année Bac pro en 3 ans), 3 BEP (2^{ème} année uniquement) et 4 Bac pro en 2 ans.

Les nouvelles filières rentrée 2009

2^{nde} MSAC [Métiers des services administratifs comptabilité] : 3 garçons/18

2^{nde} MSAS [Métiers des services administratifs secrétariat] : 0 garçon/30

2^{nde} MRCU [Métiers de la Relation aux Clients et aux Usagers] : 10 garçons/32

1^{ère} année CAP EVS [Employé Vente Spécialisé] : 4 garçons/16

2010 / 2011 (suite à la mise en place des Baccalauréat Professionnel en trois ans).

A l'heure où je tape ces mots, la nouvelle DHG prévue pour la rentrée 2010 est arrivée. Si nous ne perdons rien en termes d'horaire professeur, deux points nous pose problème : les effectifs de classe (2 classes à 32 élèves, 2 classes à 30 élèves) ainsi que le nombre d'heures octroyées à l'établissement pour fonctionner.

Rentrée scolaire 2009 : 748 heures pour 396 élèves

Rentrée scolaire 2010 : 712 heures pour 395 élèves

(36 h de moins pour 1 élève de moins).

L'éducation physique et sportive peut-elle être encore au cœur d'un projet ?

Elle devra l'être et le sera. Nous y veillerons mais ...

remarque qui a son importance : à la rentrée 2009, l'EPS fut la seule discipline à ne pas profiter du dédoublement sur la classe de 32 (la seule, « L'étrangère dans la maison école »). Nous solliciterons d'autant plus fortement l'obtention de moyens horaires au près du chef d'établissement. .

Des moyens pour répondre au mieux aux besoins des élèves et aux objectifs du programme (redondance). La qualité non pas de l'enseignement, certes perfectible, mais de l'apprentissage y gagnerai nous n'en doutons pas, avec des effectifs de classe moindre. On me dit dans mon oreillette que "dédoubler" certains cycles, en fonction des caractéristiques des élèves et des APSA programmées est une idée qui peut être exploitée et qu'il est à noter au passage que dédoubler ne signifie pas ipso facto diviser en deux ; que des groupes de compétences, de besoins peuvent être envisagés.

Toujours dans mon oreillette, on me souffle que si une règle se doit d'être entendue c'est certainement qu'"**aucune organisation ne doit conduire à diminuer, d'une manière ou d'une autre et quels que soient les motifs invoqués, l'horaire des élèves. L'horaire légal d'EPS doit être strictement respecté pour tous les élèves.**"

L'EPS, du fait de ses spécificités, peut justifier que des moyens de la DGH lui soient réservés.

L'équipe EPS devra faire des propositions raisonnables au chef d'établissement et au conseil pédagogique. Il revient au Proviseur d'arrêter les choix d'utilisation de la DGH qui soient les plus adaptés ... mais nous sommes en droit de nous reposer la question : L'éducation peut-elle être encore au cœur d'un projet de société ?

Elle devrait l'être.

« Un projet » ... c'est un ensemble articulé d'objectifs ... et de moyens destinés à les réaliser.

Du PROJET D'ETABLISSEMENT au CONTRAT D'OBJECTIFS

Il faut espérer que ce glissement ne soit qu'un effet de rhétorique.

Ce n'est quand même la même chose
un projet (objectifs + moyens)
et

un projet sans moyen (objectifs).

J'ai entendu ces dernières années certains collègues faire la remarque, à la lecture des nouveaux textes officiels, programmes et certification, que nous perdions en liberté pédagogique. Je n'ai pas, pour ce qui est des programmes, vu d'atteinte et ne l'ai constaté que dans une moindre mesure, pour ce qui est des textes relatifs à la certification.

L'avenir pour ces derniers me donnera tort ou raison. Cela peut paraître étrange mais je considère l'augmentation du nombre d'élèves au sein des classes de lycées professionnels comme une très grave atteinte à ma liberté pédagogique.

32 élèves.

Je crains d'être en échec.

J'angoisse à l'idée de ne pas être en mesure de répondre aux exigences des textes peut être, des élèves certainement, de mon projet de société ... sans aucun doute.

Une finalité

Former, par la pratique scolaire des activités physiques, sportives, artistiques, un citoyen cultivé, lucide, autonome, physiquement et socialement éduqué.

LUCIDE...

Le sont ILS ?

Marc THERET

Notre projet pédagogique, né de la réflexion des **équipes d'enseignants d'EPS** de l'établissement, est un document évolutif, susceptible de modifications et d'ajustements. Le considérer comme définitif serait nier le rôle même d'un projet en tant qu'outil de travail sans cesse perfectible et adaptable à des affinements ultérieurs. Plus encore si celui-ci n'est toujours pas terminé après toutes ces années c'est parce que son utilité est double :

référentiel commun dans l'utilisation certes, mais aussi, dans la conception, fermant d'équipes sans cesse renouvelées.

Avant la rentrée 2006 (car il y avait une équipe solide et dynamique, cela laisse des traces)

Ginette Exbrayat, Sylvie Saïeb.

2006/2007

Ginette Exbrayat (remplacée par N Michal + B Santin), Pauline Trincas (PLC2), Marc Théret

2007/2008

Aurélien Berger (4h), Christophe Metzler, Marc Théret

2008/2009

Gwenaël Le Roux, Christophe Metzler (4h), Marc Théret

2009/2010

Line Bianchini (remplacée par Nathalie Besson) (4h), Gwenaël Le Roux, Marc Théret

La fonction du projet est également de favoriser les conditions d'une continuité dans l'enseignement de l'EPS au sein de l'établissement afin d'augmenter les chances de réussite pour le maximum d'élèves. Cela n'est pas aussi simple que sur le papier pour les TZR venus faire un complément de service. Deux établissements, le plus souvent collège et lycée professionnel, quelques kilomètres et 4 heures soit une petite demi-journée au sein du lycée Camille CLAUDEL, bien souvent en tout début de semaine ou en toute fin.

LP Camille CLAUDEL—LYON

LE MOT DES TZR — TRZ au lycée pro C. CLAUDEL

Un constat bien mitigé...

Travailler en tant que TRZ EPS au lycée Claudel est assez difficile lorsque l'on effectue un complément de service de 4h, le vendredi après midi :

4h dans un établissement, c'est trop peu pour pouvoir s'investir réellement.

Sur cette demi-journée de travail je ne vois même pas mes collègues EPS car ils ont terminé leur semaine. Donc c'est difficile de se coordonner, travailler ensemble...

Mon complément de service est couplé avec 2 h de travail au collège le matin. Par conséquent cette journée est longue et je suis « speed ». Je dois vite changer d'établissement, j'ai peu de temps pour régler les « problèmes » s'il y en a d'un côté ou de l'autre.

Néanmoins, il existe des points positifs à travailler en EPS au lycée Claudel :

L'EPS est bien organisée, de bonnes installations sont très souvent disponibles, le matériel est récent et en quantité suffisante pour permettre un meilleur travail aux élèves.

Les élèves ne posent pas trop de difficultés dans la gestion des cours ni dans les apprentissages.

Les collègues EPS sont très sympas, et malgré les difficultés à se voir, proposent leur aide et la mettent en œuvre. C'est très appréciable car dans certains établissements dans lesquels j'ai fait des remplacements, les collègues sont parfois plus froids, moins ouverts et moins disponibles.

Quelques pistes pour améliorer l'EPS au lycée Claudel...

Le mieux serait qu'il n'y ait pas de TZR, mais un poste fixe complet.

Si ce n'est pas possible, il faudrait essayer de donner plus d'heures au TZR (7-10h) et mieux les répartir : sur toute une journée avec le temps de midi et sans coupler avec un autre établissement. Ex : 8h-12h et 13h-15h

A midi on peut voir les collègues et à 15 h on peut rester au lycée pour régler les « problèmes », assister aux réunions, travailler avec les collègues... On prend le temps de travailler correctement.

Nathalie BESSON

TZR en complément de service (4h) au lycée Camille CLAUDEL depuis le 09 nov. 2009

Remplaçante de Line BIANCHINI, titularisée à la rentrée 2009 au collège Truffaut avec complément de service à Camille CLAUDEL, actuellement en congés maternité.

Je commence par les "plus", sachant qu'il n'y a pas beaucoup de moins. En ce qui me concerne c'était il y a 3 ans, je venais à Claudel 4h le jeudi après-midi. Ce que je retiens en priorité est l'accueil chaleureux et la disponibilité offerte pour me mettre dans les meilleures conditions dès le début.

Ensuite il y a eu la formation express mais très efficace en step, formation grâce à laquelle j'ai pu faire de bons cycles à Claudel et grâce à laquelle je continue à en faire en collège.

Autre point fort, les installations : grand gymnase, terrains extérieurs et piste d'athlétisme.

Le fait de parler des installations me fait enchaîner sur les "moins". En effet ces installations sont un peu loin du lycée, j'ai donc passé très peu de temps au lycée et n'ai fait que très peu connaissance avec les collègues.

Aurélien BERGER, toujours TZR EPS!!



Le coordonnateur EPS du LP Camille Claudel



Le secrétaire d'AS du LP Camille Claudel

DOSSIER SPECIAL

Info LP n° 96

Mettre à jour les caractéristiques des élèves de l'établissement et de l'EPS au sein de celui-ci, va permettre d'envisager un certain nombre d'objectifs à atteindre et de définir les moyens pour les atteindre : une programmation articulée de contenus d'enseignement de la seconde à la terminale permettant à nos élèves de bénéficier d'une formation complète et équilibrée sur le plan des connaissances, des capacités et des attitudes.

Au lieu de vous faire de longues phrases sur les caractéristiques de nos élèves, voici le tableau proposé par Gwenvaël Leroux et retenu dans le projet.

Marc THERET

Les caractéristiques des élèves en EPS peuvent se différencier bien évidemment en fonction des niveaux de classe mais également en fonction des spécialités au sein d'un même niveau.

De plus, dans la classe, il n'est pas question d'enfermer les élèves dans un unique type de caractéristiques, un modèle.

Il faut prendre ces caractéristiques comme représentantes d'un profil général, d'une couleur, d'une moyenne générale d'élèves à un moment M donné.

Ces analyses seront à réexaminer et affiner au fil des ans. Néanmoins ces caractéristiques en EPS nous permettront de réaliser un certain nombre de choix programmatique et pédagogique.

Gwenvaël Le Roux

Lecture du tableau:

Les classes (donc l'arrêt des caractéristiques élèves) sont celles de Line et Nathalie en rose (ce sont des filles), de Gwen en bleu (c'est un garçon) et de Marc en vert (c'est un allen).



Etats d'âme sur mon A.S.

Il y a deux ans, j'arrive au mois de juin, après avoir appris ma mutation surprise, mais néanmoins désirée au lycée professionnel Camille Claudel.

Mon seul fait d'arme en LP avait été jusqu'à présent, une courte mais excellente expérience à

J. Lurçat, sous la houlette de Bernard (bonne retraite à toi). J'arrive donc, remonté comme une pendule, 7 ans après de bons et loyaux services dans un collège de la région parisienne (2 ans) et au collège G. Rosset dans le sud de Lyon (5 ans). « Je pense encore à vous, vous qui souffrez en silence ».

Me voilà donc au sommet. Du moins au sommet des pentes de la Croix-Rousse.

Mais revenons à nos moutons. En ce mois de juin ensoleillé donc, je croise le regard bleu-azur d'un personnage affublé d'un tee-shirt manches courtes et d'une sorte de survêtement du plus bel effet.

Je n'en doute plus une seconde, c'est sur, c'est lui, c'est mon collègue, mon futur associé pour les 20 prochaines années (au moins).

Celui-ci après un bref salut et une présentation ma foi fort intéressante de mon futur lieu de travail et de ses installations sportives, dans lesquelles j'allais pouvoir exprimer tous mes talents d'enseignant désireux d'élever l'âme et le corps de tous mes élèves (je ne savais pas encore que se serait toutes), me dit tout d'emblée : « L'A.S. ça te plaît, t'es fort ? Bon parce que avec mon ancien collègue, un certain Christophe M., le lycée a terminé 3^{ème} au classement général du challenge des LP., juste après Rabelais (ils sont imbattables) et je sais plus qui (ils sont très forts aussi). Donc si t'es d'accord, c'est toi le secrétaire et le trésorier de l'association. Enfin, tu deviens le « Grand Manitou » de l'A.S. Cuire Croix-Rousse. »

Pensez donc, cela ne faisait pas 20 minutes que je connaissais mon collègue et celui-ci me propulsait déjà dans les stratosphères de l'UNSS.

Je savais que je pouvais impressionner parfois mon public de collégiens rebelles par une démonstration quasi parfaite d'un flip-salto arrière en gym ou d'un smash dévastateur dans les 3 mètres (sur un filet benjamin). Mais là, un néo-collègue, qui de plus, se trouvait être d'au moins deux ans mon aîné j'avais du mal à réaliser.

Autant vous dire que ce soir là, je n'étais plus remonté comme une pendule, mais aussi radioactif qu'une pile atomique.

Quelques jours plus tard, après des vacances bien méritées, nous voilà dans le concret, dans le dur. Quelques explications sur le fonctionnement :

Les documents, les certificats médicaux (à quand, l'autorisation aux médecins scolaires de les fournir ?),

l'argent et le contrat (j'ai dû mettre un semestre à comprendre comment il fonctionnait), les activités et les horaires et c'est parti.

Et bien, vous n'allez pas me croire, mais un an plus tard me voilà à la tête (juste après mon chef d'établissement) d'une association qui compte 57 licenciés, des équipes inscrites dans toutes les compétitions ou presque (on a un peu de mal avec les garçons, mais ils ne sont que 70 pour 310 filles), des résultats franchement...pas terribles mais bon, honorables tout de même, une dynamique et une ambiance plutôt sympathique. Excepté 11 élèves, j'arrive tant bien que mal à récupérer les 5 euros de cotisation pour la licence et mes certificats médicaux.

On participe aux inter-classes, au challenge plein air et en 10 mois, je fais mieux que l'ancien collègue, le fameux Christophe M., nous terminons 2^{ème} du classement général. Juste derrière Rabelais (mais ils sont imbattables) et juste devant je ne sais plus qui (pourtant ils sont très forts aussi).

L'année s'était donc déroulé dans un climat bon enfant, malgré quelques petits regrets, sur le fait qu'il serait bon que les élèves prennent plus de responsabilités au sein de leur A.S., qu'ils s'investissent un peu plus dans les formations J.O., qu'on ne soit pas obligé d'aller les chercher par la main tous les mardi midi pour leur rappeler qu'il y a une compétition le lendemain, qu'on doit déclarer forfait le mercredi matin parce qu'il pleut et que les footballeurs d'aujourd'hui ne courent plus dehors quand il pleut (les chaussures ne doivent plus être étanches).

C'est donc plein d'entrain et d'allant, qu'à l'aube de cette nouvelle année scolaire, je revêts à nouveau mon costume de « Grand Manitou » de l'A.S. Une nouvelle progéniture, fraîchement arrivée du collège, s'apprête à venir s'enrichir dans notre établissement pendant 3 ans, tels de fidèles disciples à l'ombre de leur Maître.

Dès la première semaine, nous voilà dans le hall du lycée, mon collègue (celui au regard bleu-azur) et moi, haranguant les badauds en leur vantant les mérites de notre association sportive et distribuant à tour de bras des invitations à venir essayer une ou plusieurs activités, et ce pour le même prix.

Le 2^{ème} mardi de l'année, nous remplissons notre gymnase et mettons en place notre A.S., quand tout d'un coup, ce fût le doute.

Certes, les élèves étaient venus. Certes, ils avaient participé et semblaient motivés par une nouvelle année de joyeuses joutes basketballistiques et badmintonneuses contre d'autres LP, mais il fallait se rendre à l'évidence, nos élèves inscrits les premières semaines étaient à 90% des élèves de terminale.

Quid de notre nouvelle progéniture, tels de fidèles disciples etc, etc... ?

Bon, il faut que ça redémarre, ils vont certainement venir, ils ne connaissent pas très bien encore les lieux, ils ne savent pas qu'il faut monter au 2^{ème} étage pour accéder au gymnase...ils n'ont pas acheté tous leurs cahiers...ils n'ont pas envie de venir !!!

Et bien non, il ne sera pas dit que moi « Grand Manitou » de l'A.S. Cuir Croix-Rousse, vais me laisser gagner par la sinistrose parce que ces ex-collégiens ne veulent participer à MON A.S.

Non, j'irai les chercher, je leur ferai miroiter le challenge plein-air, ses sorties de ski et son raid de fin d'année.

3 mois plus tard, ce qui devait arriver, arriva. Les élèves de terminales sont partis en stage, souhaitaient y rester et ne pas participer aux compétitions durant cette période. Le gymnase se vida et je ne fus bientôt plus le « Grand Manitou » mais le « dernier des Mohicans » m'escrimant encore quelques heures à inculquer un bloc de step à quelques futures assistantes de direction soucieuses de garder la ligne.

1 mois après, se furent les premiers forfaits. Je me retrouvais seul aux compétitions attendant d'improbables élèves qui m'avaient promis et soutenus mordicus quelques heures auparavant, qu'ils viendraient l'après midi.

A l'heure actuelle, j'ai récupéré 15 euros de licences et quelques certificats médicaux, mon A.S. ne pourra pas finir 2^{ème}, derrière Rabelais cette année (ils seront encore imbattables) et je me demande si Christophe M. aurait fait mieux.

Comment en 1 an et demi ais-je pu descendre aussi bas ? L'A.S. est elle morte ? Les activités proposées, les compétitions, les créneaux horaires sont-ils inadaptés ?

Malheureusement ou heureusement pour moi, il semble que nous ne soyons pas les seuls à rencontrer ce genre de difficultés.

Beaucoup d'autres « Grand Manitou » font le même constat. Les gymnases se vident, les finales de badminton peinent à réunir 20 élèves, celles de basket et de volley sont quasiment désertes chez les garçons.

Ayons au moins la satisfaction de remplir un de nos objectifs qui était de faire participer plus nos filles.

Enfin quels que soient les résultats sportifs et moraux de l'A.S. Cuir Croix-Rousse cette année, je reprendrai, et ce dès mercredi prochain, mon bâton de pèlerin ou plutôt mon Tomawak pour repartir à la conquête de mon ex-public. Nous pensons déjà à changer les horaires et les formules des entraînements pour l'année prochaine. J'ai déjà au fond de ma poche une petite enquête prête à être distribuée à mes élèves pour savoir ce qui les intéresseraient s'ils devaient participer à une A.S.

Nous sommes aujourd'hui dans une période de doute et nous cherchons des solutions (espérons qu'elles seront bonnes et rapides), mais je suis sûr que nous saurons rebondir (tel le référentiel).

Il faut absolument que nos A.S. vivent, pour que les valeurs que nous défendons ne soient pas de simples mots destinés à remplir des feuilles blanches dans nos projets EPS.

Oui, j'y crois et je défendrai mon A.S., jusqu'à ce qu'un jour on m'élève un totem, sur lequel mon collègue aux yeux bleu-azur, Christophe M. et ceux qui me succéderont au poste de « Grand Manitou » pourront se reposer.

Oui, un jour on sera devant Rabelais, même s'ils sont imbattables.



Qu'avons-nous produit qui mérite d'être partagé ? Par Gwenvaël LE ROUX

Notre principe d'évaluation

Evaluer au LP Camille Claudel

J'imagine que pour toute équipe EPS, l'évaluation devient vite une question, si ce n'est centrale, du moins récurrente.

Nous n'échappons pas à la règle et après quelques heures de concertation portant sur ce thème, un problème fondamental pour nous est ressorti.

Nous trouvions anormal que certains élèves, aux qualités physiques certaines, soient, soit absents tout un cycle, soit présents mais inactifs, hors-tâche et/ou en opposition face à l'activité, voir à l'enseignant et obtiennent tout de même une note plus que correcte à l'issue de ce cycle.

C'était à la fois très agaçant pour l'enseignant, mais également et surtout très énervant pour certains de ses camarades qui eux avaient fourni des efforts constants pour n'obtenir à la fin qu'une note médiocre. On pouvait comprendre que cela existe dans le cadre d'une évaluation officielle pour un examen, mais cette note ne sanctionnait en rien un travail continu. Après tout, on peut être nul en philo toute l'année et avoir une très bonne note au Bac (et c'est bien cette dernière qui comptera pour l'obtention du diplôme).

Nous devons donc trouver une solution pour que tous les élèves obtiennent une note représentant au mieux (si cela est faisable) le travail fourni durant toute la durée du cycle.

Il nous est donc apparu assez clair qu'il fallait jouer sur un double système d'évaluation. Le premier représentant le travail continu d'un cycle et apparaissant sur les bulletins et les dossiers de poursuites d'étude et le second sanctionnant un travail ponctuel comptant pour l'obtention d'un diplôme.

Voici donc ce que nous proposons aux élèves du LP C. Claudel

Cf : La notation aux épreuves d'EPS doc. 1 et 2
Evaluation 2 MSAC; 2 MSAS ; 2 MRCU ; 1 EVS ; 1 ECMS.

Evaluation 1 BC; 1 BS; 1 SER/COM.

Comme tout système d'évaluation celui-ci n'a rien d'exhaustif et encore moins de définitif. Nous pensons déjà à y apporter de nouvelles modifications et affinements (les terminales pourraient également s'auto-évaluer sur les compétences propres de l'activité). Il ne s'agit pas ici de polémiquer sur tel ou tel système. Nous n'en avons pas la légitimité et encore moins le talent. Il s'agit de proposer, avec toutes les incertitudes que cela comporte, une solution afin de répondre au problème posé initialement, ainsi qu'aux caractéristiques de nos élèves.

Ce système connaît donc ses limites et apparaît d'autant plus compliqué aujourd'hui qu'avec l'arrivée des Bac en 3 ans, et des nouveaux textes officiels, il n'existe plus véritablement de classe sans examen.

En effet les élèves de terminale CAP doivent choisir une activité de 1^{ère} année pour le compte de leur examen, les élèves de 1^{ère} Bac peuvent choisir une activité de 2^{nde} pour leur certification intermédiaire et enfin les élèves de terminale Bac peuvent choisir une activité de 1^{ère} pour leur diplôme final.

Alors que nous avons le souci de ne pas nous laisser piloter par l'évaluation certificative officielle dans nos cycles et de se donner le maximum de liberté dans le choix de nos critères d'évaluation dans les classes sans examen, cela devient de plus en plus difficile.

Enfin, comme tout système, il a été d'autant plus facile de se l'approprier et de l'expliquer aux élèves, malgré ses difficultés, que parce que c'est nous qui l'avons construit. En effet celui-ci n'a de valeur que par ce que nous avons choisi d'y mettre à l'intérieur.

Notre épreuve d'EPS adaptée fléchettes ... lorsqu'elle sera éprouvée (pas cette fois).

Sans aucun doute, puisque les officielles ne sont pas encore parues, nos fiches APSA.

On en est super fiers.

Annexe 1

CP : CONDUIRE ET MAÎTRISER UN AFFRONTEMENT INDIVIDUEL OU COLLECTIF

Activités : BASKETBALL

Niveau : 3

Annexe 2

CP : CONDUIRE ET MAÎTRISER UN AFFRONTEMENT INDIVIDUEL OU COLLECTIF

Activités : sports collectifs INTERPENETRES [Handball/Basketball/Football/Ultimate/Hockey]

Niveau : 3

Annexe 3

(OK, celle-ci est vide parce que nous n'avons pas fini le premier cycle de cette activité avec nos premières classes tests

de seconde Bac pro 3 ans, mais on l'aime quand même)

CP : RÉALISER ET ORIENTER SON ACTIVITÉ PHYSIQUE EN VUE DU DÉVELOPPEMENT ET DE L'ENTRETIEN DE SOI

Activités : STEP

Niveau : 3

Annexe 4

CP : RÉALISER UNE PERFORMANCE MOTRICE MAXIMALE MESURABLE À UNE ÉCHÉANCE DONNÉE

Activités : RELAIS

Niveau : 3

L'eps est au cœur de nos préoccupations.

Elle est au cœur de notre projet d'atteindre les objectifs fixés par les textes officiels parus au B.O.

(et plus si affinité),

et ces fiches APSA sont un moyen de formaliser ces derniers au regard de notre vécu avec nos élèves.

LP Camille CLAUDEL—LYON

Le projet « Demain en Main » voile ou d'intégration des élèves de CAP 1^{ère} année et d'UPI. Par M Theret

L'Intitulé du projet :

Immersion en milieu déstabilisant afin d'aider à l'intégration

A en créant un collectif.

A en engageant une démarche de réussite.

Le constat :

-1 ECMS et 1 EVS

Les élèves qui nous sont confiés suivent bien souvent des filières par défaut. Ce constat je l'avais fait avant même d'arriver en lycée professionnel de par ma fonction de professeur principal de classe de troisième pendant 5 années. Il me fut confirmé par les personnels en place.

Les conséquences sont lourdes. La démobilisation des enfants et des parents parfois extrême.

A cela il nous faut ajouter la diversité culturelle, sociale et géographique (nous recrutons sur quelques 100 communes alentour).

La défiance envers le système scolaire est énorme. Les problèmes sociaux rencontrés par ces familles ne font qu'amplifier le mal être de ces enfants.

-UPI

Suite à la mise en place de l'UPI (unité pédagogique d'intégration) à la rentrée 2007, l'idée nous est venue d'inclure les 10 élèves qui seront intégrés à cette classe. Participation bénéfique pour ces enfants handicapés, mais, très certainement, et peut être en premier lieu, pour les élèves « valides » devant les soutenir.

Extrait de l'énoncé du dispositif :

Les projets visant à faire changer le regard sur le handicap et une meilleure scolarisation des élèves handicapés, inscrite dans la loi du 11 février 2005, font l'objet d'une attention particulière.

L'idée :

Rassembler ces jeunes, en un lieu neutre (en dehors de l'école) mais tout aussi exigeant (une base nautique). Un lieu aux déplacements réglementés par d'autres responsables que les enseignants, laissant à ces derniers le seul soin d'assister, de porter attention et aide (une entrée en matière différente pour engager une relation basée sur la confiance).

Au travers d'une activité nouvelle pour 95% de ces jeunes, et de ce fait nécessitant l'échange et le partage, créer le dialogue avec les adultes (intervention sur le site de tous les enseignants et membres de l'équipe pédagogique disponibles) ainsi qu'entre eux, loin de la forme « classe », de la structure bureau / tables mais avec les prémices des relations profs / élèves.

En somme, une entrée en douceur pour des jeunes blessés et désorientés qui ne connaissent que trop souvent l'affrontement au système comme seule réaction de défiance.

Lors de cette nouvelle période scolaire décisive pour tous ces jeunes, cette expérience déstabilisante leur fait obligation de revoir leur opinion sur le système scolaire, le lycée. C'est une nouvelle chance. Nous devons tout faire pour qu'ils la saisissent.

Objectifs (en s'appuyant à la lettre sur les thématiques du dispositif)

Éducation à la citoyenneté, à la responsabilité et à la solidarité

L'insertion dans un environnement pouvant paraître hostile ou tout au moins chargé négativement en ce qui concerne le ressenti (l'eau/l'école).

Progresser (naviguer) sur un matériel et avec des partenaires jusque là inconnus afin de maintenir un cap malgré les difficultés.

Mettre en place un état d'esprit solidaire et constructif mais également organisé et discipliné.

Activités culturelles et socioculturelles

projets au service du développement personnel (redonner confiance et estime de soi, développement personnel, intellectuel et corporel, habiletés sociales)

Activités autour du sport

à visée de remédiations (de médiation)

poursuivant un objectif d'égalité des chances entre filles et garçons

reliant sport de pleine nature et découverte de l'environnement

Mais aussi :

Affichages au travers de l'établissement, aux murs de la classe retraçant les étapes du stage

avant (inventaire du matériel nécessaire, travail sur le vocabulaire spécifique, l'histoire de la voile, de la base de voile du Grand Large, du canal de Jonage, ...),

pendant (photos commentées),

après (ressentis, affichages retraçant les étapes du stage).

Présentation du travail effectué aux élèves de 1^{ère} année de l'année scolaire suivante.

Ce stage se déroule en 2 parties :

- 2 jours et demi avant les vacances de Toussaint

- 2 jours et demi en mai, avant le stage en entreprise de juin

(bilan, évaluation partagée par tous les protagonistes de l'année scolaire écoulée).

Ce stage se déroule au «**SIVOM**» sur la base du **Grand Large à Meyzieu**

121 Avenue du Carreau 69330 Meyzieu.

(04 78 04 21 24)

Sont concernés par ce projet :

Les professeurs principaux des classes

Le responsable pédagogique de l'UPI

Les professeurs d'E.P.S. des classes

En conclusion de cet InfoLp, j'aimerais vous donner en lecture et dans sa totalité, le dernier paragraphe de l'œuvre qui m'a permis de démarrer notre travail collectif. Pourquoi donc ?

Comme le diraient très certainement Atos, Portos et Artémis : « Parce que vous le valez bien ». Ils sont forts car c'est avec ce genre de petite phrase que l'on crée des vocations.

Ce qui amena mon collègue RV à dire en ce 15 de décembre 2009 dans l'amphi du Lycée Doisneau : « Quand je serai grand, je serai Mousquetaire ».

Bonne trajectoire.

Marc THERET

Pluie d'atomes et de clinamen.

Philippe Meirieu et Pierre Frackowiak, L'aube, 110 pages, 2008, page 105.

« Pour conclure, évoquons cette image qui est celle qu'utilisaient les épicuriens pour décrire l'origine du monde. Pour les épicuriens, avant que le monde existe, il n'y avait qu'une pluie d'atomes, qui tombaient les uns à côté des autres d'une façon complètement parallèle. Dans l'infini, ces atomes tombaient et il ne se passait rien. Puis il y eut, on ne sait pourquoi, un atome qui a dévié de sa trajectoire. C'est le clinamen. Nous savons que, chez les épicuriens, les atomes étaient crochus. Et comme les atomes étaient crochus, il a suffi qu'un seul atome dévie de sa trajectoire, un clinamen initial, pour qu'il s'accroche aux autres atomes et qu'ainsi, de clinamen en clinamen, de regroupement en regroupement, naisse le monde dans sa diversité et dans sa richesse.

Notre inquiétude est celle de nombre de sociologue aujourd'hui. Nous vivons dans une société où nous nous retrouvons en séries parallèles qui tombent côte à côte sans que jamais personne ne rencontre quelqu'un. Sans que jamais quelqu'un ne dévie de sa trajectoire. A terme, nous aurons chacun nos activités bien identifiées, à partir de notre hypothétique identité. Mais jamais aucun clinamen ne viendra créer la rencontre, de l'évènement ..., quelque chose qui vaille la peine et fasse progresser l'humain.

C'est là un immense danger. A cet égard, la question de la mixité sociale, de la mixité tout court, de toutes les formes de mixité, est une question absolument centrale pour nos démocraties. Ou bien nous laissons effectivement les séries tomber côte à côte. Ou bien nous reconnaissons qu'il est de notre responsabilité collective et de la responsabilité de l'Etat de créer du lien social entre elles. L'Ecole pourra être alors cet espace privilégié, infiniment précieux, où cette rencontre peut avoir lieu à travers la médiation essentielle et exigeante de la transmission des savoirs.

C'est un bel enjeu.

Nous rencontrer dans ce qui nous réunit. Faire en sorte que nos rencontres soient des créations. Faire croître l'humain dans le monde.

C'est cela une éducation démocratique dans une société démocratique.

Souhaitons qu'elle puisse être au cœur d'un projet de société et que nous puissions y travailler ensemble. »

Nous précisons que les propos des collègues d'EPS qui précèdent n'engagent que leurs auteurs, que ce sont des propositions et que cela peut être discutable d'un point de vue sémantique, didactique ou pédagogique.

Le cercle d'étude

